

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 13
Procurations : 2
Absent : 0

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : Messieurs SOULIER Samuel, Maire, BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, PARENT Philippe, RODIER Sylvain, Mesdames CONSTANT Sandrine, DOMEIZEL Emilie, PAGES Anne, PANTEL Emilie, SOULIER Anne, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : Monsieur DOLADILLE Damien à Monsieur SOULIER Samuel, Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL Emilie.

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

6 - OBJET : BAIL COMMERCIAL ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE ET LE CENTRE AMBULANCIER LOZÉRIEN

La société de transports à personnes, Centre Ambulancier Lozérien, représentée par Monsieur CAVALIER, est implantée sur la Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole depuis le 1^{er} décembre 2018 dans un bâtiment, propriété de la Commune, situé Route du Malzieu à Saint-Alban-sur-Limagnole.

La convention d'occupation temporaire arrivant à son terme et sur demande de Monsieur CAVALIER, Monsieur le Maire de Saint-Alban-sur-Limagnole propose la signature d'un contrat de bail commercial, précisant les articles suivants :

- Désignation et destination des locaux ;
- Conditions financières ;
- Obligations de l'occupant ;
- Responsabilités et assurances ;
- Durée et modalités de résiliation.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint-Alban-sur-Limagnole, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la mise à disposition du bâtiment situé Route du Malzieu à Saint-Alban-sur-Limagnole à la société Centre Ambulancier Lozérien ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de bail commercial avec Monsieur CAVALIER, représentant de la société Centre Ambulancier Lozérien.

Et ont les membres présents signé au registre des délibérations.
Copie certifiée conforme faite en mairie.

 Le Maire,
Samuel SOULIER